

Bulletin Municipal



Le Mot du Maire

Tourouzellois, Tourouzelloises, chers amis, Bientôt un an que la nouvelle équipe municipale est installée, c'était le 23 mai 2020. Depuis, nous vivons au rythme de l'évolution de l'épidémie de la Covid 19. En conséquence, il ne nous a pas été possible de tenir la réunion d'information comme nous nous y étions engagés. Ce sera, espérons-le pour cet automne.

Les animations prévues ont toutes été suspendues. Elles devraient pouvoir reprendre lors de la fête de la musique.

A défaut de réunion publique, nous vous proposons à travers ce troisième bulletin municipal de suivre la vie de votre commune. Notre prise de fonction tardive et la crise de la Covid 19 ne nous ont pas permis de concrétiser toutes les actions que nous aurions souhaitées en 2020. De plus quelques « découvertes » durant l'année passée ont nécessité des travaux urgents. Ainsi, la sécurité de nos enfants à l'école, et plus généralement celle de nos concitoyens, nous a conduit à redéfinir quelques-unes de nos priorités d'action. Elles sont toutes détaillées dans le présent bulletin. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- Des travaux réalisés ou en cours
- L'amélioration des conditions d'accueil et de travail à la mairie
- La mise en sécurité des biens et des personnes
- Des équipements informatiques pour les écoliers
- La révision du schéma d'alimentation en eau potable
- La révision du plan local d'urbanisme
- Le devenir du cimetière
- Le devenir du centre du village.
- La contribution de la commune à la vaccination anti-Covid

Les votes des budgets 2020 et surtout 2021 ont confirmé ces grandes orientations. Les travaux programmés sur ces deux années pourront se réaliser sans augmentation des impôts fonciers.

Cependant, la vérité du prix de l'eau et les très importants travaux qui s'annoncent surtout à partir de 2022, nous obligent à anticiper une hausse du prix de l'eau dès le deuxième semestre 2021.

Je vous laisse le soin de découvrir l'ensemble des projets de votre municipalité.

Bonne lecture à tous.

Et surtout, n'hésitez pas à vous faire vacciner.

Serge Marnet



Contenu

- Le Mot du Maire (p1)
- Les commissions (p2-6)
 - Finances et Personnel
 - Travaux, Environnement et Aménagement
 - Ecole, Communication et Information
 - Vie Associative et Animation
- Les réflexions pour le devenir du village (p7-8)
 - L'eau potable
 - La révision du Plan Local d'Urbanisme
 - Le cimetière
 - Le centre du village
- La vaccination anti-Covid (p8)

La mairie :

21 Avenue de Lézignan,
Tourouzelle, 11200

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi	11h-12h
Mardi	15h-17h30
Mercredi	11h-12h
Jeudi	15h-17h30
Vendredi	11h-12h

Tél : 04 68 91 23 51
www.Tourouzelle.fr

Les Commissions Municipales

Commission des Finances et Personnel

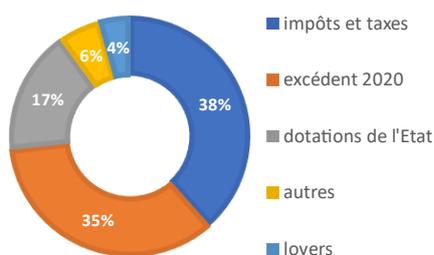
Responsable :
Patrick Célerier

Finances :

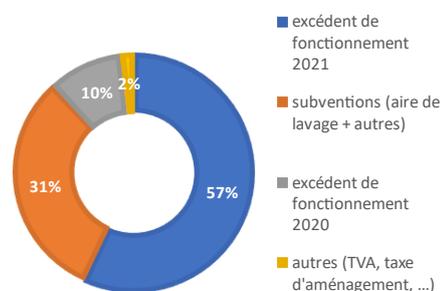
Le bilan de fonctionnement de 2020 était nettement excédentaire (111 422 €), car l'activité a été ralentie par la pandémie et donc moins de dépenses ont été faites en fournitures, école, subventions aux associations...

Pour 2021, les recettes seront de ce fait importantes : recettes d'une année normales (impôts, autres taxes, dotations de l'Etat, loyers) 493 500 € + excédents cumulés des précédentes années 263 198 €, soit 756 698 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 756 698 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 : 510 029 €

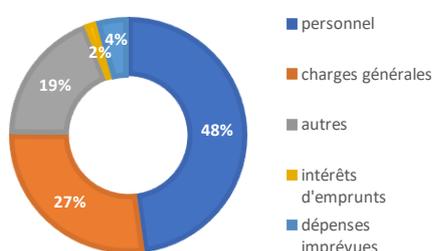


Nous comptons limiter les dépenses de fonctionnement au plus juste afin de dégager le maximum d'argent pour les investissements prévus et futurs.

En 2020, les investissements effectués ont été peu nombreux du fait d'une prise de fonction tardive : fin du paiement de l'aire de lavage, abri bus, panneaux de signalisation, barrières de l'épicerie, guirlandes de Noël, ...

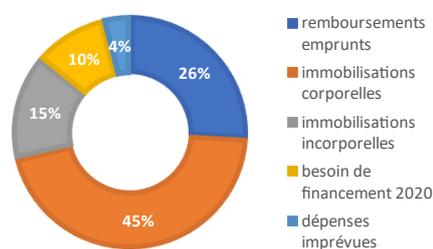
En 2021, nous pourrons, grâce aux recettes de fonctionnement dégagées, réaliser les nombreux investissements prévus : voirie, cimetière, révision du PLU, WC des écoles, 1er étage de la Mairie, cache conteneurs poubelles, nouvelles guirlandes, ordinateurs, plantations d'arbres, ... tout en gardant des fonds pour des projets futurs.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 466 698 €



charges générales : électricité, fournitures, maintenance, assurance, télécoms, ...
autres : SIVOS, indemnités aux élus, subventions aux associations, service incendie ...

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 : 510 029 €



remboursements des emprunts : aire de lavage + autres
immobilisations corporelles : voirie, WC de l'école, 1er étage de la Mairie, cache conteneurs, plantations d'arbres, ordinateurs, ...
immobilisations incorporelles : refonte du PLU, nouveau site Internet, frais d'étude au cimetière...

Le compte-rendu du vote du budget sera prochainement mis en ligne sur le site internet de la commune. L'intégralité du budget est consultable en Mairie.

Personnel : Des entretiens individuels d'activités avec l'ensemble du personnel communal ont été réalisés en décembre et des plans de formation définis pour chaque employé.

Commission des Travaux, Environnement et Aménagement

Travaux passés, présents et à venir à Tourouzelle

Responsable :
Sébastien
Sabatier

De nombreux travaux sont en cours de réalisation ou à venir dans les prochaines semaines.

Boulevard du Minervoïs : La réfection des trottoirs a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de la région lézignanaise Corbières-Minervoïs dont la 2ème tranche vient de se terminer.

- Les trottoirs ont été repris, des places de parking matérialisées ainsi que les emplacements des futurs arbres qui seront plantés à l'automne.
- Courant du printemps, des bancs seront remis en place sur les trottoirs.

La voirie municipale : après avoir constaté l'état de détérioration de nombreux chemins, la commission a fait le choix de la société Malet pour intervenir dans le courant du printemps :

- Le chemin du Moulin sera entièrement regoudronné avec un revêtement bicouche entre le sommet de la côte et le moulin.
- Le reste des chemins de la commune, fera l'objet d'une reprise de tous les « nids de poules ».
- 60 000 € ont été budgétisés pour ce faire.

Les chemins de terre ont déjà fait l'objet d'empierrements réalisés par les employés communaux qui seront poursuivis les années prochaines. Il est prévu de faire chaque année une remise à niveau d'un chemin entre mai et juin.

Cache conteneurs à ordures ménagères : Les emplacements des conteneurs d'ordures ménagères ont été revus afin de diminuer le coût global de la collecte. Ils seront progressivement équipés de cache conteneurs, ce qui contribuera à l'embellissement du village. Ils seront de la même couleur que les volets de la Mairie (rouge lie de vin).

Une première tranche a été confiée à l'entreprise Ferro Métal de Tourouzelle. Il est prévu, dès 2021, d'équiper la circulade. D'autres suivront dans les années prochaines pour progressivement en doter tous les autres quartiers du village.

L'embellissement du village :

D'une manière plus générale, la commune souhaite poursuivre et accentuer son effort de mise en valeur par le fleurissement et l'installation de nouvelles guirlandes lumineuses pendant la période de Noël.

Les jardinières garnies de fleurs sont installées dans le village et certains lieux propices à la plantation sont également fleuris, tels que la bascule et le petit emplacement au carrefour de l'avenue de Lézignan et du boulevard du Minervoïs.



La fibre optique : Après quelques désagréments, la fibre est enfin arrivée au début du printemps dans le village. L'opérateur Orange et ses sous-traitants sont en train de brancher les foyers qui le souhaitent. A cet effet, une journée d'exposition avec les experts de la fibre Orange a eu lieu le 7 mai, au parking des écoles.

La mise en sécurité des bâtiments publics : Nous nous sommes surtout attachés à assurer la sécurité de nos concitoyens, enfants et adultes, en commandant des diagnostics, notamment d'installations électriques. Les mises aux normes des réseaux électriques de la salle Jean Moulin, de l'école et de la mairie ont été réalisées par l'entreprise Argelec.

L'aire de jeux a également fait l'objet d'un diagnostic de sécurité dont nous ne connaissons pas encore les résultats.

Les locaux de la Mairie : Pour améliorer l'accueil de la population, les locaux plus ou moins désaffectés au 1er étage de la mairie sont en cours d'aménagement. Le Maire disposera d'un bureau individuel lui permettant de recevoir les administrés en toute discrétion. La seconde pièce accueillera un bureau pour les adjoints et permettra également d'organiser des réunions de bureau. Un petit hall d'attente est également prévu. Ces travaux sont effectués en grande partie par nos employés communaux.

L'aire de lavage : Cette dernière est réouverte depuis début avril et accueille 39 agriculteurs de Tourouzelle, Escales et Castelnau d'Aude.

D'autres travaux actuellement à l'étude devraient débiter prochainement, notamment la révision du schéma directeur d'alimentation en eau potable et celle du PLU. Le cimetière fait également l'objet d'importants travaux de mise en conformité. (Vous trouverez des déclinaisons de ces projets sur les pages 7 et 8 de ce bulletin)

Commission Ecole, Communication et Information

Responsable :
Suzanna Grix

🏫 L'école :

Des équipements informatiques pour les écoliers

- La municipalité a fait un effort important en dotant les écoliers et leurs enseignantes d'ordinateurs portables et de tablettes
- La subvention numérique accordée par le ministère de l'éducation nationale représente 50 % du montant de la dépense.



Voici les CE 1 en train de réviser les tables de multiplication sur les tablettes. Ils se régalerent !!

🏫 Les travaux et la mise en sécurité

Le bâtiment de l'école de Tourouzelle, qui date de 1938, fut un sujet de préoccupation majeur.

- Une alarme y a été installée, des portes ont dû être changées, une issue de secours modifiée et les installations électriques remises aux normes.
- Les WC extérieurs qui dataient de l'année d'ouverture de l'école ont été refaits.
- Afin d'éviter une dégradation plus importante de la charpente la liaison préau-appentis sera entièrement reprise dans les prochaines semaines.
- Les entreprises J2DM, Pauthé, Argelec et Accès Rénovation sont intervenues.
- Cet automne des arbres seront plantés dans la cour de récréation apportant en période chaude leur ombre bienfaitrice.

Au total, 42 000 € seront investis à l'école en 2021, pour la sécurité des enfants et leur bien-être.

Communication et Information

Le nouveau site internet (www.Tourouzelle.fr) a été mis en place en janvier. Les alertes de Panneau Pocket sont toujours mises à jour et disponibles sur le page d'accueil, ainsi que toutes les actualités et informations sur les différents services et activités de la mairie. Vous trouverez également les informations sur de nombreux sujets pratiques, économiques, associatifs et culturels, ainsi que les comptes-rendus des réunions du conseil municipal et toutes les éditions du Bulletin Municipal.

Le contenu du site sera régulièrement mis à jour et complété, afin que vous disposiez en permanence des informations les plus récentes.

Panneau Pocket : Ce système d'information rapide fonctionne très bien ; 205 personnes ont déjà choisi 'Tourouzelle' comme favori dans l'application.

La fiabilité et l'efficacité de panneau Pocket sont maintenant bien établies. En conséquence, le système d'alertes SMS sera résilié en 2021, à la fin du contrat existant.

Panneau d'affichage : Un grand panneau d'affichage a été installé à la poste ; la partie gauche en relation avec Panneau Pocket est mise à jour 1-2 fois par semaine. La partie droite comporte des informations plus durables ainsi qu'un QR Code donnant un accès direct à notre site internet (utile pour les visiteurs et touristes). Un deuxième panneau a également été installé à l'entrée de la Mairie, pour les affiches du panneau Pocket



La mise en place des panneaux d'affichages est une étape essentielle, car ils donnent la possibilité de faire partager les alertes et informations de Panneau Pocket aux habitants qui n'ont aucun accès aux portables ou ordinateurs.

Informatique à la mairie : Le wifi est maintenant disponible partout à la mairie (avec une zone privée pour le personnel du bureau et une zone de wifi public). Un système de back up sur le cloud et un logiciel antivirus ont été installés pour plus de sécurité des dossiers.

La commune a fait l'acquisition d'ordinateurs portables pour certains élus, pour mener à bien leurs missions, ainsi que d'un écran et des équipements nécessaires pour des réunions en visioconférence et pour faciliter le travail des commissions et le fonctionnement du conseil municipal.

Commission de la Vie Associative et Animation

Le repas traditionnel du décembre

En décembre 2020, il a fallu, malheureusement, annuler le traditionnel repas que la municipalité offre aux personnes âgées du village, en raison de la crise sanitaire due à la COVID 19.

En substitution, la municipalité a mis en place un système de bons d'achats, fournis sous la forme d'une carte de Noël décorée des dessins créés par les enfants de CP, CE1 et CE2 de l'école du village. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leurs efforts et leur créativité !

Merci d'avoir apporté ce petit plaisir à nos aînés !



Responsable :
Eric Lucas

Chaque habitant permanent de Tourouzelle de plus de 65 ans a reçu un bon d'achat et un total de 3 075 € a été dépensé auprès des commerçants et vignerons locaux : l'épicerie, le salon de coiffure, la station fruitière, les deux commerçants qui viennent chaque semaine au village et les sept caves coopératives et particulières.

Espérons que le repas traditionnel puisse avoir lieu cette année !

Comité d'Animation Municipale (CAM) 2021

L'assemblée générale du CAM a eu lieu le 12 mars dernier en comité restreint.

- En raison de la crise sanitaire que nous subissons depuis mars 2020, tous les événements festifs que supportait le CAM ont été malheureusement annulés sur l'ensemble de l'année 2020 et sur les premiers mois de 2021 (la traditionnelle omelette pascalle, ainsi que le carnaval).
- Nous espérons que quelques manifestations pourront se réaliser d'ici la fin de l'année à commencer par la fête de la musique. Les animations suivantes restent prévues pour les prochains mois sous condition de respect des décisions gouvernementales en matière sanitaire.

Juin	Fête de la musique Un vide grenier est programmé en respectant un protocole strict : entrée avec barrière, sens de circulation unique, gel et masque obligatoire, ...
Juillet	Le 13 : Repas dans la cour de l'école Fin du mois : cinéma en plein air
Août	Concours de pêche, (l'asticot) Le 14 : repas des Ausines cour de l'école
Septembre	Sorties géologique et découverte du patrimoine Journée de vendange avec les enfants de l'école
Octobre	Fête de la châtaigne Le 31 : halloween
Novembre	Marché de Noël Pièce de théâtre
Date à fixer	Fête des vignerons avec visite des caves en journée et bar à vins en soirée.

La confirmation des manifestations, détails et dates, vous sera communiquée via le site internet (www.tourouzelle.fr), « Panneau Pocket », les panneaux d'affichage de la mairie et de l'agence postale. Bien sûr, toujours en fonction de l'évolution de la crise sanitaire...

Les réflexions pour le devenir du village

L'eau potable : un sujet de préoccupation majeur

La diversification de la ressource en eau et sa distribution sont deux sujets majeurs sur lesquels se penche votre conseil municipal.

Une alimentation en eau potable à partir du karst de Pouzols-Minervois semble être à la fois la solution la plus sûre et la moins coûteuse pour diversifier l'alimentation en eau de notre commune et de celles du nord de la CCRLCM. Rappelons que notre ressource actuelle est extrêmement dépendante des crues de l'Aude et d'éventuelles pollutions. Des réunions de travail ont eu lieu avec le syndicat Réseau 11 et la CCRLCM. Elles se poursuivront dans les mois et les années qui viennent.

Comme nous vous l'avions annoncé dans un précédent bulletin municipal, le choix a été fait de réviser le schéma de distribution d'eau potable de la commune. C'est le cabinet AZUR Environnement qui a été retenu après appel d'offres. Il lui est demandé de définir rapidement les priorités d'intervention sur le réseau, et les travaux qui seront engagés dès 2022.

Le coût total de cette étude qui va s'étaler sur trois exercices s'élève à 37 000 €. Une subvention a été sollicitée auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Conseil départemental.

La maîtrise d'œuvre des travaux en eau potable et assainissement a été confiée au cabinet CETUR Environnement après mise en compétition.

Les premiers travaux qui seront entrepris le seront dès 2021 pour des travaux d'extension du réseau financés à travers des procédures de projet urbain partenarial (PUP) : La commune passe une convention avec les propriétaires des terrains à urbaniser, est maître d'ouvrage des travaux, les fait réaliser, avance le financement et se fait rembourser par lesdits propriétaires.

Ils concerneront le chemin du Périé, le lieu-dit la Chèvre au-dessus du lotissement des Louades et le chemin de Restocos, toutes zones à urbaniser classées en priorité 1 au PLU. Bien entendu, le dimensionnement des canalisations, eau et assainissement, prendra en compte les éventuelles zones voisines qui pourraient être classées comme étant à urbaniser dans le PLU révisé.



La révision du Plan Local d'Urbanisme : une nécessité

La commune de Tourouzelle est actuellement dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en 2008 et modifié à trois reprises depuis.

Le bilan de notre PLU n'ayant pas été réalisé au bout de neuf ans, certains terrains ne se retrouvent plus constructibles, notamment les parcelles classées en zones AU2 et AU3 (le PLU est disponible sur notre site internet, sous le rubrique 'Urbanisme');

Or, les parcelles classées en zone AU1 devraient toutes faire l'objet d'urbanisation dans les deux ou trois ans qui viennent. Nous n'aurions donc plus aucune parcelle constructible à proposer.

C'est pourquoi nous avons lancé une réflexion sur une modification dans un premier temps, puis sur une révision de son PLU. Pour ce faire, un cabinet d'études sera retenu après mise en compétition. Celle-ci est en cours et la révision proprement dite devrait débuter fin 2021/début 2022. Les Tourouzellois seront, bien sûr, associés à son élaboration que ce soit à travers des réunions de travail organisées par le cabinet d'études, à travers une réunion de présentation générale ou lors de l'enquête publique.

Le devenir du cimetière



Comme nous vous l'indiquions dans le bulletin n°1, le cimetière communal est arrivé à quasi-saturation. Le conseil s'est trouvé devant l'alternative suivante : procéder à une extension ou à une reprise des tombes abandonnées ; la première hypothèse n'excluant d'ailleurs pas la seconde.

La première étape, en cours à ce jour, vise à se mettre en conformité avec la loi c'est-à-dire : établir un plan et un registre informatisés des concessions, donc de recenser les familles titulaires de concessions et les personnes qui sont enterrées dans chacune d'entre elles et répertorier les concessions abandonnées.

Ce travail long et délicat a été confié à la société Elabor, spécialisée dans la gestion des cimetières. Son coût s'élève pour cette première tranche à 21 000 €

La deuxième étape en 2022 cherchera à déterminer les descendants éventuels des familles dont les concessions sont abandonnées. Une reprise des tombes sera alors envisagée.

Le représentant de la société Elabor estime à 45 concessions minimum à récupérer sur les 75 en état d'abandon complet. Le coût total de cette opération qui va couvrir 3 à 4 exercices est estimé à 80 - 100 000 €.

Le centre du village

Une visite a permis de recenser de nombreuses maisons ou remises inoccupées dans un état de délabrement avancé surtout dans le centre du village.

- Des courriers ont été adressés aux propriétaires pour les avertir du danger que représentent ces bâtiments.
- La municipalité n'exclut pas de racheter certains d'entre eux ce qui permettrait d'aérer le centre du village sans pour autant qu'il perde le cachet qui fait son charme.

La municipalité a pris contact avec l'agence technique départementale (ATD) pour l'aider dans sa réflexion.

La vaccination anti-Covid

Si l'organisation de la vaccination, hors hôpitaux, médecins, pharmacies et sapeurs-pompiers, est du ressort de la Communauté de communes de la région lézignanaise Corbières-Minervois (CCRLCM), la commune a assuré et assure encore l'information et le recensement des volontaires.

A ce jour, une soixantaine de Tourouzellois et Tourouzelloises s'est fait vacciner par le canal de la CCRLCM. Tous ont pu recevoir une première injection le 17 avril à Argens et une journée de 2ème vaccination est également prévue le 29/05.

Vous trouverez davantage d'informations sur votre éligibilité, les centres de vaccination locaux, les créneaux horaires, ... sur notre site internet.

Maintenant on se prépare aux étapes de réouverture :

